

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION 29.03.2024	L'an deux mille vingt-quatre Le 04 avril à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD, <u>Etaient présents :</u> Mme CHARPENTIER, M. DUBRAY, Mme DELTRUC, M. VAUTIER, Mme AUFFRET, Mme SANSONE, M. BESSIERE, Mme PLUZANSKI, Mme MAES, M. CARON, M. COPIER, M. WISNIEWSKI, Mme TOUGNE CABES Formant la majorité du conseil en exercice.
DATE D’AFFICHAGE 29.03.2024	<u>Absents excusés :</u> M. DELTRUC, M. BAVIERE, Mme VAN DER BEKEN, M. BLIN, Mme DE PUERTAS JOSEPH
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19 PRESENTS 14 VOTANTS 15	<u>Pouvoir :</u> M. DELTRUC à M. GUIARD <u>SECRETAIRE :</u> Mme SANSONE a été élue secrétaire de séance
Délibération N° 09/24 <u>Objet :</u> AFFECTATION DES RESULTATS Compte administratif 2023 EAU	Monsieur le Maire donne lecture des résultats du Compte Administratif 2023 et propose l’affectation suivante : <u>Section d’exploitation :</u> - Solde d’exécution : 176 706.96 € Affectation de 176 706.96 euros au compte 002, recette d’exploitation, résultat d’exploitation reporté. <u>Section d’investissement :</u> - Solde d’exécution : 175 346.62 € Affectation de 175 346.62 euros au compte 001, solde d’exécution d’investissement reporté. Après lecture et commentaires de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l’UNANIMITÉ, APPROUVE , l’Affectation des Résultats du Compte Administratif 2023 EAU Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L’AILLERIE, le 09/04/2024 <u>Le Maire</u> : M. GUIARD